



**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle
du 24 avril 2018 à 19h00 tenue en la salle du conseil
180, rue Sainte-Louise à Saint-Jean-de-Matha**

1. Accueil et inscription des participants, renouvellement de l'adhésion

Il y a cinq (5) participants autres que les membres du conseil d'administration, soit Marie-Claude Geoffroy, Marie-André Alarie, Pierre Lachance, Monique Smismans et Julie Beauséjour.

Constatation du quorum

Proposé par Pierre-Michel Gadoury, appuyé par Marie-Claude Geoffroy, l'assemblée débute à 19h15.

Présentation des membres du conseil d'administration

Le président présente les membres du conseil et le directeur

Sont présents : Jérôme Landry, Guy Chartrand, Paul-Omer Desrosiers,
Richard Fredette, Pierre-Michel Gadoury et Elise Pellerin
Le directeur : Benoit Gagné

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Pierre-Michel Gadoury appuyé par Marie-Claude Geoffroy, propose Jérôme Landry comme président et Elise Pellerin comme secrétaire d'assemblée.

Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Lecture de l'avis de convocation

La lecture fut faite par le président. Cet avis fut transmis par courriel et par la poste.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. Monique Smismans en propose l'adoption appuyée par Pierre Lachance.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée tenue le 12 avril 2017

Après lecture du procès-verbal, l'adoption fut proposée par Marie-Claude Geoffroy et appuyée par Guy Chartrand.

5. Mot du président des Compagnons Louis Cyr

Le président mentionne que la Maison Louis-Cyr a encore attiré beaucoup de gens. Le directeur fait un excellent travail avec nos expositions. La décision de fermer la Maison pendant l'hiver n'a pas affecté l'achalandage.

6. Présentation du rapport d'activités pour l'année 2017

Les milieux culturels sont essentiels, le patrimoine vaut la peine d'être gardé. Notre mission est de diffuser à tous notre patrimoine.

La restauration de la Maison Louis-Cyr a engendré des dettes. Notre gros mandat en ce moment est de régler nos dettes. Nous sommes un musée non subventionné qui fonctionne très bien. Nous avons un moratoire auprès d'Investissement Québec pour le remboursement de notre dette pour le capital et les intérêts. Nous avons également procédé à une demande dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture.

La première édition du défi hivernal Louis-Cyr a été un succès. Nous avons proposé aux gens une nouvelle forme de participation au financement.

Les visites guidées à heures fixes ont été plus que positives.

Il y a eu une baisse au niveau des entrées, mais les deux premières années ne doivent pas être prises en compte car c'est de la nouveauté. Le chiffre de 7000 entrées est le chiffre visé, nous travaillons en ce moment à aller chercher cette clientèle perdue.

Un nouveau site WEB est actuellement en préparation, il y aura plus d'interaction. Il y a eu beaucoup de publicités en 2017, on suit le rythme rapide, on est sur la bonne voie. L'objectif de 2018 est d'être encore plus performant, de répondre aux attentes des gens.

7. Présentation des états financiers au 31 décembre 2017

Monsieur Guy Chartrand fait la présentation des états financiers. Il y a une légère baisse des frais d'exploitation dû à une baisse des salaires et du chauffage de l'immeuble. La subvention Mécénat Placements Culture crée une péremption qui apportera des intérêts. Nous prévoyons des intérêts de 8 000,00\$ par année. Dans deux ans nous devrions aller décaisser un montant de 175 00,00\$ et régler certaines dettes.

8. Nomination d'un auditeur des livres pour l'année 2018

Il est proposé par Richard Fredette et appuyé par Pierre Lachance de déléguer au conseil d'administration, la nomination d'un auditeur, le cas échéant.

9. Poste vacant

Il y a un poste vacant au sein du conseil d'administration, soit le poste 6. Pierre Lachance se propose. Il explique que son idole est Louis Cyr. Il est débardeur au port de Montréal et veut nous apporter ses idées.

10. Période de questions

Julie Beauséjour demande à Pierre Lachance d'où lui vient cette passion pour Louis Cyr.

11. Élection des administrateurs

Il fut proposé par Pierre-Michel Gadoury et appuyé par Guy Chartrand que Jérôme Landry et Benoit Gagné agissent respectivement comme président et secrétaire pour l'élection des administrateurs.

Quatre postes sont en élection. Les administrateurs sortants et rééligibles sont : Guy Chartrand, Paul-Omer Desrosiers, Richard Fredette et Elise Pellerin.

La candidature de Guy Chartrand au poste 1 est proposée par Pierre-Michel Gadoury.

La candidature de Paul-Omer Desrosiers au poste 3 est proposée par Marie-Claude Geoffroy.

La candidature de Richard Fredette au poste 5 est proposée par Guy Chartrand.

La candidature d'Elise Pellerin au poste 7 est proposée par Paul-Omer Desrosiers.

De plus, la candidature de Pierre Lachance pour combler le poste 6 présentement vacant est proposée par Paul-Omer Desrosiers.

La fermeture des mises en candidature fut proposée par Marie-Claude Geoffroy et appuyée par Monique Smismans.

Guy Chartrand, Paul-Omer Desrosiers, Richard Fredette et Elise Pellerin ont accepté de siéger sur le conseil d'administration. Vu le nombre de candidats égal aux postes à combler, les quatre (4) personnes mentionnées plus haut furent élues par acclamation.

De plus, Pierre Lachance ayant également accepté de siéger sur le conseil d'administration, il fut élu par acclamation pour une durée d'un an.

Guy Chartrand, appuyé de Paul-Omer Desrosiers, propose de reconduire tous les administrateurs en poste.

Président : Jérôme Landry
Vice-président : Guy Chartrand
Trésorier : Paul-Omer Desrosiers
Secrétaire : Elise Pellerin
Administrateurs : Pierre-Michel Gadoury
Richard Fredette
Pierre Lachance

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée fut levée à 20h25 sur proposition de Richard Fredette appuyée par Pierre Lachance.

Rédigé par Elise Pellerin